

ECONOMIE

DIDIER, PLUS QU'UN BÂTIMENT, UNE HISTOIRE FAMILIALE

REIMS Avec la démolition fin août des locaux Didier, à Courlancy, c'est une page qui se tourne : celle d'une famille qui, pendant quatre générations, a perpétué une activité de corderie.



Christian Didier (à gauche) retrace l'épopée de sa famille. L'activité de corderie a commencé avec son arrière-grand-père en 1860 (photo du haut). Si le lieu n'a pas changé, l'activité a évolué, amenant ainsi à la construction d'un nouveau bâtiment en 1975 (2^e vignette). Il sera démolé dans quelques semaines. À la place, une grande résidence verra le jour (3^e vignette). Edouard Lantieris et Archive

L'ESSENTIEL
 • Dans les années 1860, l'arrière-grand-père de Christian Didier lance une activité de corderie industrielle.
 • En 1936, le grand-père de Christian Didier prend le relais.
 • Dans les années 1950, l'entreprise se diversifie dans le négoce.
 • En 1975, un nouveau bâtiment plus moderne est construit.
 • En 2012, arrivés à l'âge de la retraite, les trois frères et la sœur Didier décident de vendre. Le département Industrie est cédé à Philippe Dufour.
 • En 2014, le département Ameublement est vendu à son tour à R2S.
 • Fin de l'été 2018, l'entreprise sera rasée pour laisser place à une résidence.

activité de corderie ininterrompue depuis les années 1860. Christian Didier, a passé « 50 ans, jour pour jour », dans l'entreprise familiale. Au fil des décennies, il a amassé les documents retraçant la saga et la réussite de cette famille rémoise à la tête d'une entreprise réellement atypique. Il raconte : « L'aventure débute avec mon arrière-grand-père qui lance une activité de corderie industrielle. Nous sommes dans les années 1860. Une cinquantaine de personnes y travaille. On y fabrique uniquement de la corde. Dans les années 50, on se diversifie. Mon grand-père se lance dans le négoce. On se met à acheter la corde et à la transformer : le fil conducteur de notre diversification restera la ficelle. » Les années passent, l'entreprise Didier s'agrandit encore et encore. Voilà que dans le milieu des années 90, elle fabrique des ficelles, des cordages, des câbles acier. Elle se dote aussi d'un volet ameublement, particulièrement étoffé. Dans son magasin, on y trouve « un choix incomparable de voilages, tissus pour doubles rideaux, revêtement de sièges et tentures murales, des tringles à rideaux... » Le rayon literie expose les

grandes marques de matelas et sommiers. On y trouve évidemment oreillers, draps, couvertures et autres couettes... C'est aussi le royaume des blocs de mousse et des produits tapissiers alors qu'en sous-sol de ce bâtiment construit en 1975, un atelier de 1 000 m² où l'on fabrique des élingues en corde comme des câbles acier. En 2012, pour Christian, l'aîné de la fratrie ainsi qu'Élisabeth, sa sœur, Bernard et Patrice les deux autres

frères, l'âge de la retraite a sonné. Ils décident de passer la main. « Pendant longtemps, nous avions une progression de notre chiffre d'affaires à deux chiffres. Dans les années 2000, on a commencé à stagner. Nous avons su résister, contrairement à d'autres, aux grands magasins et aux ventes sur internet. » L'entreprise est scindée en deux. La famille se sépare de la partie industrie ; 4 ans plus tard, du volet ameublement. Les deux entités sont implantées dans de nouveaux

locaux, près de la Cartonnerie. « L'essentiel a été atteint : une solution a été trouvée pour chaque salarié ainsi que la préservation de notre nom par les repreneurs. » Dans 3 ans, au milieu de l'année 2021, en lieu et place de l'affaire familiale, une résidence de 4 étages accueillera ses premiers habitants. Le promoteur Bouygues Immobilier a décidé d'appeler l'immeuble La Corderie. La boucle est bouclée. ■

AURÉLIE BEAUSSANT

L'ENTREPRISE A SOUVENT FAIT LA UNE DE NOTRE QUOTIDIEN

Il en a, des coupures de presse... Et, à mesure que Christian Didier feuillette ce gros classeur poussiéreux, les souvenirs remontent. « L'union a toujours répondu présent pour les médailles du travail comme pour évoquer l'évolution de l'entreprise. » Il y a aussi deux événements qui ont fait la « une » et dont le chef d'entreprise aurait préféré se passer : « Par deux fois, l'entreprise a été la proie des flammes. » Début des années 70, « Il s'agissait d'un incendie criminel : un jeune de 18 ans, qui avait été viré parce qu'il avait fumé dans l'atelier à maintes reprises alors qu'il y avait à l'époque de nombreuses matières inflammables. Pour se venger et pour relever un pari, il a mis le feu au bâtiment et il l'a ensuite regardé brûler. » Le deuxième sinistre s'est produit le 5 mai 1995, « dans le tout nouveau bâtiment. On ne sait pas trop ce qui s'est passé : un court-circuit. Les dégâts ont été énormes. Il a fallu reprendre toute la structure interne.



Un violent incendie a ravagé l'intérieur du bâtiment. Heureusement, nous étions bien assurés. Les réparations ont coûté au final aussi cher que la construction. Dans ces deux périodes difficiles, les salariés ont répondu présent, tout comme les amis. On a ainsi pu repartir. »